

Introduction

Afin de répondre aux obligations européennes en matière de surveillance de la qualité de l'air, notre association a dû mettre en œuvre un programme de surveillance des zones où des mesures fixes et permanentes ne s'imposaient pas. Ce programme concerne en particulier les villes picardes ayant une population comprise entre 10000 et 100000 habitants.

C'est dans ce cadre et en collaboration avec la ville de Soissons que nous avons réalisé une campagne de mesure de la qualité de l'air du 26 juin au 24 juillet 2007 dans l'enceinte du centre technique municipal.

Au cours de cette période, nous avons relevé les concentrations en oxydes d'azote, dioxyde de soufre, poussières (PM10) et ozone ainsi que les paramètres météorologiques. Des prélèvements de plomb atmosphérique ont également été réalisés.

Site de mesure

Le camion laboratoire a été implanté dans l'enceinte du centre technique municipal. Le choix de ce site a été réalisé en collaboration avec les services de la mairie de Soissons.



Résultats

Pour la période du 26 juin au 24 juillet 2007 et dans l'enceinte du Centre Technique Municipal de la ville de Soissons :

- Les résultats observés en dioxyde d'azote (NO₂) sont proches de ceux des stations de P. Bert à Saint Quentin et de Chauny,
- Les concentrations en ozone (O₃) et poussières (PM10) sont similaires à celles des différents sites de mesure du département,
- Les données obtenues en dioxyde de soufre (SO₂) restent très faibles,
- L'Indice de Qualité de l'Air est globalement bon sur l'ensemble de la campagne de mesure,
- Les concentrations en plomb relevées au niveau du camion laboratoire sont faibles et comparables à celles relevées à Amiens au cours de la même période.

Conclusion

En définitive, les concentrations dans l'air ambiant en NO₂, PM10, O₃, SO₂ et plomb relevées au cours de cette campagne de mesure dans l'enceinte du CTM sont correctes en comparaison avec les différents seuils réglementaires en vigueur et avec les niveaux enregistrés par les différentes stations de mesure de la qualité de l'air de notre association au cours de la même période.